



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 juin 2025
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 9932^e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le lundi 9 juin 2025,
à 15 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 9 juin 2025, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 9932^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.

La Présidente a invité le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et Département des opérations de paix), M. Khaled Khiari, à participer à la séance, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont entendu un exposé présenté par M. Khiari.

Les membres du Conseil, M. Khiari et les représentants des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

